

Dernière mise à jour: 22 août 2012

DONNÉES JUSTIFICATIVES POUR L'ARRÊT DE LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE

Nous vous suggérons fortement d'approfondir ces données en consultant le site Action Fluor Québec à l'adresse www.fluoraction.com qui présente plus de 60 documents relatifs aux effets de la fluoration de l'eau. Ces documents sont en grande partie réalisés par des experts en la matière et concernent avant tout la réalité nord-américaine qui est la nôtre. Le site du réseau international Fluoride Action Network fournit des informations encore plus complètes : www.fluoridealert.org

Depuis le début, cette pratique est fortement contestée, non seulement en raison de sa coercitivité, mais parce qu'elle n'a jamais fait l'unanimité chez les scientifiques. Dès 1979, le Livre Rouge, un rapport commandé par le Ministère de l'environnement du Québec et écrit par un groupe d'experts recommandait la suspension de la fluoration de l'eau. Le ministère de l'Environnement du Québec a ensuite été sollicité comme expert en 1982 lors du procès intenté par la Safe Water Foundation of Texas contre la ville de Houston qui se préparait à fluorer l'eau de consommation. Le Dr Morin, coauteur et coéditeur du rapport de recherche, est alors délégué par le Ministère afin d'y présenter les résultats de l'étude devant une cour de justice de l'État du Texas. Dans son analyse de la preuve, le juge Farris reprend toutes les grandes conclusions du rapport du ministère de l'Environnement du Québec qu'il qualifie de très crédibles. Voici l'analyse des données scientifiques effectuée par le juge Farris : «La fluoruration de l'eau par des moyens artificiels, tel que contemplé à la suite de l'ordonnance N.80-2530 de la ville de Houston, peut causer ou contribuer à causer le cancer et des maladies congénitales; elle peut provoquer des réactions d'intolérance vis-à-vis du fluorure et des réactions pathologiques causées par sa toxicité chronique incluant la fluorose dentaire chez l'homme : la fluoruration artificielle de l'eau peut aggraver les malaises résultant de la malnutrition et d'autres maladies déjà existantes dans la population; de plus, la valeur de cette mesure pour prévenir la carie dentaire peut être mise en doute.» (http://www.fluoraction.com/Articles/Livre_rouge.htm)

- **Le fluorure est une substance cumulative et persistante.** Les enfants que l'on désire aider en sont ainsi réduits, avec le reste de la population, à constamment ingérer de petites doses répétées de fluorure toxique, et ce, pour le reste de leur vie. Or, nous savons que 50% du fluorure ingéré ne quittera jamais le corps humain. En conséquence, on estime que près de 30% des enfants sont désormais affectés par la fluorose dentaire (taches et marbrures sur les dents causées par le fluorure (CDC 2005). L'idée selon laquelle le fluorure pourrait protéger l'émail, sans endommager les autres tissus constitue, depuis 60 ans, un pari risqué -- un très mauvais pari.

- **La quasi totalité de l'Europe a rejeté la fluoration de l'eau.** En Belgique, en Autriche, en Norvège et au Luxembourg, l'eau potable n'a jamais été fluorée. L'Écosse vient de rejeter le projet d'ajouter du fluorure à l'eau potable. En Suisse, Bâle était la dernière ville à fluorer l'eau potable et les parlementaires de cette ville ont voté en faveur de l'arrêt du programme en 2003. En Suède et en Allemagne, la fluoration de l'eau est interdite. La France a également rejeté la fluoration de l'eau potable. En Finlande, la fluoration de l'eau s'est terminée en 1992 dans la ville de Kuopio. En Hollande, un procès historique à la cour Suprême a décrété qu'il n'existe pas de fondement juridique en faveur de la fluoration. En Irlande du Nord, les deux seules municipalités à fluorer leur eau ont cessé de le faire peu avant l'an 2000.

Voir:<http://www.fluoraction.com/afq/pays-europe.htm>

- **Rapport de la Ville de Natick.** En 1997, la Ville de Natick, au Massachusetts, s'est demandé si les bénéfices de la fluoration l'emportent sur les risques. En raison des données contradictoires et souvent issues des mêmes organisations médicales, la Ville a commandé à des scientifiques chevronnés d'analyser les données. Voici ses conclusions et recommandations (1997).

Voir : <http://www.fluoraction.com/Articles/rapport-natick.htm>

- Les études récentes montrent soit une faible différence ou aucune différence entre les communautés fluorées et non fluorées.
- Si la Ville de Natick décide de fluorer l'eau potable, de 10 à 30% des enfants seront affectés par la fluorose faible à modérée et près de 1% des enfants de Natick seront affectés par la fluorose modérée à sévère. La majorité des enfants de moins de trois ans recevront un apport de fluorure supérieur à ce qui est recommandé pour leur âge.
- La fluorose dentaire peut être la cause de préoccupations importantes, peut résulter en des coûts dentaires additionnels et n'est pas juste un "problème cosmétique".
- Le fluorure atteint le système nerveux central, affecte le comportement et provoque des déficits cognitifs. Aux États-Unis, ces effets sont observés à des doses actuelles
- Les données probantes démontrent que le fluorure est un agent neurotoxique. À des doses considérées non toxiques, le fluorure affecte le fœtus en développement, menant éventuellement à un QI réduit et à des comportements altérés.
- Chez les personnes de 65 ans et plus, il y a une corrélation positive entre la fluoration de l'eau et l'augmentation du taux de fracture de la hanche.
- Un segment de la population adulte est hypersensible à de petites quantités de fluorure, incluant l'eau fluorée.
- L'impact du fluorure sur la reproduction humaine constitue une préoccupation sérieuse (diminution du taux annuel de fécondité).
- Chez les animaux, les études suggèrent que le fluorure est un agent cancérigène, particulièrement pour certains tissus, comme les os (ostéosarcome) et le foie.
- Le fluorure inhibe ou altère la fonction d'une longue liste d'enzymes qui jouent un rôle important dans le métabolisme, la croissance et la régulation cellulaire
- L'eau fluorée est liée à une concentration accrue de plomb dans l'eau potable et dans le sang infantile.

• Depuis **1999**, l'Association dentaire canadienne n'attribue au fluorure qu'une action essentiellement **topique et non pas systémique**. Ceci signifie qu'avaler du fluorure dans le but de prévenir la carie dentaire est illogique et inutile. (Réf.: Diggins, J. «President's Column – The case for fluorides», dans J Can Dent Assoc, vol. 65, n° 3, 1999, p. 545.) De plus, Santé Canada reconnaît que le fluor n'est pas élément essentiel. Le fluorure n'est donc pas un nutriment et on ne peut pas défendre l'idée selon laquelle il serait «bénéfique» d'en avaler. Le lait maternel n'en contient que 0,004 mg/l, soit 250 fois moins que l'eau fluorée à 1 ppm. (Réf.: Santé Canada, recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada – documentation à l'appui, section sur le fluorure.

Voir: http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/doc_sup-appui/index_f.html

• **Rapport de York (2001)** Commandé par le gouvernement britannique, il devait confirmer une fois pour toutes que la fluoration est efficace et sécuritaire. Cependant, après une révision exhaustive de la littérature scientifique, leur conclusion est qu'il y avait, en l'an 2000 : 1. aucune étude d'excellente qualité (qualité A). 2. que 3 246 études sur la fluoration dans le monde entier, et à peine 214 études (pour et contre la fluoration) de qualité acceptable. 3. La "pauvreté des preuves fiables" ne permet pas de conclure que la fluoration est efficace (au plus 15 % de réduction de la carie), ni qu'elle réduit les inégalités sociales, ni qu'elle est sécuritaire. Voir: <http://www.fluoraction.com/Articles/etude-york.htm>

• En **juillet 2004**, en vertu de l'application du principe de précaution, un mémoire interne de la ville de Québec recommande l'arrêt de la fluoration de l'eau à Québec. Ce rapport a été produit à la suite des travaux de la table de consultation sur la fluoration de l'eau mise sur pied par le Conseil Municipal. **Ce rapport n'a jamais été publié.**

• En **septembre 2005**, onze syndicats de l'EPA (l'Agence environnementale américaine) qui

représentent plus de 7000 professionnels de la santé, dont plus de 1000 scientifiques, demandent un moratoire national sur tous les programmes de fluoration de l'eau potable.

Voir: <http://www.fluoraction.com/Articles/EPA%20demande%20moratoire.htm>

- En **novembre 2005**, Pierre-Jean Morin, Ph.D., Gilles Parent n.d., et John Remington Graham, B.A., LL. B. publient *La fluoration: autopsie d'une erreur scientifique*, dans lequel ils ont réuni les études les plus récentes sur les conséquences de la fluoration de l'eau, aussi bien pour l'environnement que pour la santé.

- Dans un rapport de 500 pages publié en **mars 2006**, la plus prestigieuse autorité scientifique des États-Unis, l'Académie nationale des sciences des États-Unis, confirme que les niveaux autorisés actuels de fluorure dans l'eau potable peuvent engendrer une surdose de fluorure et qu'ils contribuent à une augmentation des taux de fracture des os, de dommage aux dents et aux articulations (arthrite). Dans ce même rapport, on admet également que l'eau fluorée est possiblement liée à des troubles neurologiques (QI réduit chez les enfants, démence, syndrome de Down, maladie d'Alzheimer), du système endocrinien (glandes thyroïde et pituitaire), du système immunitaire (affecte la moelle des os, là où sont produites les cellules immunitaires), du système digestif, de l'appareil génital, de organes internes (foie et reins). L'eau fluorée pourrait également exacerber le diabète, le cancer et les effets synergiques de l'aluminium et du fluorure. (National Research Council, NRC report 2006: fluoridealert.org/health/epa/nrc/excerpts.html)

- En **mai 2006**, un article publié dans le journal scientifique *Cancer Causes and Control* vient finalement publier les résultats issus de l'étude la plus exhaustive jamais réalisée sur l'effet potentiellement cancérigène du fluorure. Cette étude, effectuée à l'Université de Harvard, conclut que les garçons qui boivent de l'eau fluorée (dont les niveaux de fluorure sont considérés sécuritaires par les autorités dentaires) sont de 3 à 7 fois plus susceptibles d'être atteints du cancer des os, une affection généralement mortelle chez les enfants. (Réf.: Bassin, E.; Wypij, D.; Davis, R.; Mittleman, M.. Age-specific Fluoride Exposure in Drinking Water and Osteosarcoma. *Cancer Causes and Control*, Volume 17, Numéro 4, Mai 2006, pp. 421-428(8).) Voir: <http://www.fluoraction.com/Articles/etude-Harvard-2006.htm>

- Dans une lettre de **novembre 2006** adressée à ses membres, l'Association dentaire américaine (ADA) mentionne que les bébés doivent fortement réduire leur apport en fluorure. Cette note recommande d'adopter des mesures en vue de « simplement et efficacement réduire l'apport en fluorure durant la première année de la vie des bébés ». L'une de ces mesure concerne le besoin d'aviser les parents d'éviter l'utilisation de l'eau fluorée du robinet dans les préparations destinées aux nourrissons. (Réf.: ADA e-gram « Interim Guidance on Reconstituted Infant Formula », 9 novembre 2006)

Voir: <http://www.fluoraction.com/Articles/ADA-Bebes-ne-doivent-pas-boire-eau-fuoree.htm>

- En **octobre 2006**, la ville de Montréal décide de suivre l'exemple de la quasi-totalité des pays de l'Europe, en rejetant la fluoration de l'eau sur son territoire. La ville de Montréal, qui a toujours refusé de fluorer l'eau de consommation, invoque l'absence de consensus scientifique dans ce dossier fort controversé et agit donc en accord avec le principe de précaution.

- En **janvier 2007**, une étude publiée dans *Environmental Health Perspectives* conclut que le fluorure dans l'eau réduit le QI et la croissance des enfants. www.ehponline.org/members/2007/9270/9270.pdf

- Cette étude fait suite à l'étude de Grandjean publiée dans *The Lancet* (2006) qui ajoute le fluorure à la liste de substances neurotoxiques: www.kevinleitch.co.uk/wp/wp-content/uploads/2006/11/chemicallist.pdf

- Selon au moins 23 études publiées, l'eau fluorée réduit le QI des enfants:

- <http://www.fluoraction.com/neurone.htm>

- Plus de 30 études animales démontrent que à 1 ppm, le fluorure peut affecter le cerveau:

- <http://www.fluoridealert.org/health/brain/index.html#animall>

- L'étude de Luke (2001) démontre que le fluorure s'accumule dans la glande pinéale à des concentrations:

alarmantes : <http://www.icnr.com/jluke/fluoridedeposition.html>

- L'étude de Mullenix (1996) révèle des problèmes de comportement à mesure que le fluorure s'accumule dans le cerveau des rats buvant de l'eau fluorée: <http://www.fluoridealert.org/health/brain/mullenix1995.pdf>

- **La fluoration de l'eau pourrait être inutile, conclut une équipe de chercheurs italiens**

FAN, **9 mars 2007** - Dans un article intitulé « Community water fluoridation and caries prevention: a critical review », quatre chercheurs italiens en médecine dentaire viennent de planter un autre clou au cercueil de la fluoration. L'article est paru dans le dernier numéro du journal dentaire Clinical Oral Investigations (2007). Ils écrivent: "Il est désormais admis que l'effet systémique du fluorure est limité pour prévenir la carie dentaire." En bref, il serait inutile d'avalier du fluorure. Ils ajoutent: "Plusieurs études menées dans des communautés fluorées et non fluorées ont suggéré que cette méthode de distribution du fluorure pourrait être inutile pour la prévention de la carie dentaire, spécialement dans les pays industrialisés où les taux de carie sont maintenant faibles. Bien que la fluoration puisse encore être considérée une mesure de santé pertinente chez les populations pauvres ou défavorisées, l'utilisation topique du fluorure est, quant à elle, optimale pour prévenir la carie dentaire chez les personnes vivant dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement." (...) "Jusqu'à maintenant, les données probantes voulant démontrer que la fluoration de l'eau réduit les écarts de carie sont peu nombreuses."

Plus de détails : <http://www.fluoraction.com/Articles/etude-italienne.htm>

- **«Il faut en finir avec la Fluoration», affirment plus de 2750 médecins, dentistes, scientifiques et environnementalistes du monde entier.**

(Note: En août 2007, 600 professionnels avaient signé la déclaration; en 2010 ce nombre s'élève à plus de 2750 et il continue à augmenter.) New York, **9 août 2007** - Dans une déclaration rendue publique aujourd'hui, plus de 600 professionnels demandent au Congrès des États-Unis de mettre fin à la fluoration de l'eau, jusqu'à ce que des audiences soient tenues. Ils appuient leurs dires sur de nouvelles données scientifiques probantes qui démontrent que la fluoration, longtemps promue pour combattre la carie dentaire, est inefficace et qu'elle représente de sérieux risques pour la santé. Parmi les signataires, on retrouve notamment un lauréat du Prix Nobel en médecine, trois membres du prestigieux panel mandaté par le NRC (Conseil national de la recherche scientifique des États-Unis) qui a publié en 2006 un rapport sur la toxicologie du fluorure, deux membres de la direction du Syndicat des professionnels de l'EPA (Agence environnementale américaine), le président de la Société internationale des médecins pour l'environnement et des centaines de professionnels du monde entier travaillant dans les domaines médical, dentaire, académique, scientifique et environnemental.

Plus de détails : <http://www.fluoraction.com/Articles/600-professionnels.htm>

- **Plusieurs études indiquent une corrélation entre la présence de fluorure dans l'eau et la présence de plomb dans le sang des enfants.**

Fan **2007** - Maas et Coplan ont confirmé les conclusions de l'étude de Masters publiée en 2001 qui indiquent que les niveaux de plomb dans le sang des enfants sont considérablement plus élevés dans les collectivités où l'eau potable est fluorée. Maas et Coplan ont trouvé qu'il y a plus d'érosion des tuyaux en laiton dans les villes fluorées, ce qui pourrait expliquer le taux plus élevé de plomb dans le sang des enfants. "La corrélation avec le taux de plomb dans le sang est particulièrement sérieuse puisque l'empoisonnement au plomb est associé à des taux supérieurs de troubles d'apprentissage, d'hyperactivité, d'abus de substances intoxicantes et de criminalité. (...) Il n'y a pratiquement aucune étude sur les silicofluorures" explique le Professeur Masters (Collège de Dartmouth), qui précise que 90 % de l'eau fluorée aux États-Unis est additionnée de silicofluorures. (Réf.: Maas RP, et al. (2007). Effects of fluoridation and disinfection agent combinations on lead leaching from leaded-brass parts. Neurotoxicology 28(5):1023-31. Coplan MJ, et al. (2007). Confirmation of and explanations for elevated blood lead and other disorders in children exposed to water disinfection and fluoridation chemicals. Neurotoxicology 28(5):1032-42.) <http://www.fluoraction.com/Articles/fluor-plomb-sang.htm>

En **2009**, les scientifiques de Virginia Tech ont trouvé des niveaux outrageusement élevés de plomb dans le sang des enfants de Washington D.C., une ville fluorée. (Marc Edwards, Elevated Blood Lead in Young

Children Due to Lead-Contaminated Drinking Water: Washington DC, 2001–2004, Virginia Tech, Environ. Sci. Technol., 2009, 43 (5): 1618–1623.) <http://www.fluoraction.com/Articles/choramine-fluor-plomb.htm>

- En **janvier 2008**, un article du SCIENTIFIC AMERICAN intitulé 'Reconsidérer la fluoration' (Second Thoughts About Fluoride) soutient que : « L'attitude scientifique vis-à-vis la fluoration pourrait commencer à changer, et ce dans le pays où cette pratique est née. »(...) « Les chercheurs examinent le fluorure avec un effort renouvelé, une substance ajoutée à l'eau potable d'une majorité de communautés aux États-Unis. Des études récentes suggèrent qu'un apport trop élevé en fluorure peut augmenter le risque de troubles affectant les dents, les os, le cerveau et la glande thyroïde ». (Réf.: Second Thoughts about Fluoride, Dan Fagin, Scientific American, January 2008, pages 74-81)

Plus de détails : <http://www.fluoridealert.org/sc.am.ian.2008.html>

- **Selon le Sénat, Ottawa ne protège pas assez les Canadiens contre les produits toxiques**
PC, **6 mars 2008** - Le comité sénatorial sur l'environnement reproche aux derniers gouvernements fédéraux de ne pas avoir assez protégé les Canadiens contre les produits chimiques perfluorés et le mercure : "Le comité a étudié la protection du fédéral contre deux substances dangereuses, le mercure et les produits chimiques perfluorés, que l'on retrouve dans certains produits chimiques anti-taches et antiadhésifs."

Plus de détails : <http://www.fluoraction.com/Articles/comite-senatorial.htm>

- **Coup de force antidémocratique à Gatineau : La Ville refuse de dévoiler le nom des spécialistes qui la conseillent sur la fluoration et cela pour les 15 prochaines années! Avril 2008** - La coalition Eau Secours! soupçonne la Ville de Gatineau de consulter uniquement des experts favorables à la fluoration de l'eau. Alors que la Ville de Québec vient d'interrompre la fluoration après 36 ans, Gatineau envisage d'y recourir pour prévenir la carie dentaire parmi la population. Hormis quelques exceptions, « Tous les experts qui ont défilé devant la commission sont en faveur de la fluoration » déclare Pierre Philion, conseiller municipal et responsable du dossier. N'ayant toujours pas été invitée, la Coalition a tenté de connaître l'identité des experts consultés à huis clos par Gatineau. Une demande d'accès à l'information a fait chou blanc. La Ville a répondu par lettre à Eau Secours! que : « ...les informations demandées constituent des mémoires de délibérations d'un conseil d'administration ou de l'un de ses membres et ne peuvent être communiquées jusqu'à l'expiration d'un délai de quinze ans de leur date ». La même tactique avait été employée à Québec, lorsque les élus de la ville ont eu droit à une « séance d'information », organisée par la Mairesse Boucher, dans laquelle les promoteurs de la fluoration ont pu s'exprimer.

Voir: <http://www.fluoraction.com/Articles/coup-de-force.htm>

- **La Fondation américaine des maladies du rein admet que les personnes atteintes aux reins doivent être informées des risques liés à l'ingestion de fluor** FAN - **3 juin 2008** - La Fondation américaine des maladies du rein, financée par le CDC, vient d'atténuer timidement son appui à la fluoration de l'eau et recommande désormais que les patients affectés d'une maladie du rein (néphropathie) soient informés des risques qu'ils encourent en ingérant du fluorure. L'Association dentaire américaine vient donc de retirer la Fondation américaine des maladies du rein de la liste des organisations qui appuient la fluoration de l'eau. Lire le communiqué: <http://www.fluoraction.com/Articles/NKF.htm>

- **Les effets secondaires chroniques de la fluoration de l'eau, documentés.** **Août 2008** - Un chercheur de la Nouvelle-Zélande, en partenariat avec des experts internationaux, publie une compilation scientifique des effets secondaires de la fluoration de l'eau qui ont été observés. Téléchargez gratuitement le livre Fluoride Fatigue: <http://www.pauapress.com/fluoride/files/1418.pdf>

- **L'association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) se prononce sur la fluoration de l'eau.** **Sept. 2008** - Alors que de plus en plus de communautés canadiennes de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec s'opposent fermement à la fluoration, l'ACME énonce que: A) la fluoration explique

difficilement le déclin du taux de carie dentaire en Europe et en Amérique du Nord; B) les effets non désirables éventuels du fluorure sur la santé sont bien réels, et C) les données probantes actuelles indiquent qu'il vaut mieux agir avec prudence. Les membres de l'ACME <http://www.cape.ca> font maintenant partie de la liste grandissante des experts environnementaux qui demandent de mettre fin à la fluoration de l'eau. L'ACME explique: «En nous basant sur le poids des données probantes, nous croyons que la fluoration de l'eau est une mesure scientifiquement indéfendable et qu'elle ne devrait pas faire partie des programmes ou initiatives de santé publique.» Voir : <http://www.fluoraction.com/Articles/cape.htm>

- **La première méta-analyse sur l'impact du fluorure sur l'intelligence révèle que les enfants affectés par la fluorose dentaire souffrent fort probablement d'une intelligence réduite. Novembre 2008** - Cette méta-analyse est la plus complète et exhaustive publiée à ce jour. Ses résultats corroborent une quantité de données sans cesse croissante qui indique que le fluorure n'affecte pas seulement les dents, mais également le cerveau et les organes internes. Bref, les chercheurs révèlent que les enfants affectés par la fluorose souffrent fort probablement d'une intelligence réduite. Cela est d'autant plus inquiétant qu'environ un tiers des enfants qui boivent de l'eau fluorée souffrent de fluorose dentaire (voir les données du CDC). (Réf.: Tang QQ, Du J, Ma HH, Jiang SJ, Zhou XJ. Fluoride and Children's Intelligence: A Meta-analysis.) Au moins 23 études publiées rapportent un lien entre l'exposition élevée au fluorure et la réduction du quotient intellectuel: <http://www.fluoraction.com/neurone.htm>
Plus de détails: <http://www.fluoraction.com/Articles/qi-meta-analyse.htm>

- **Rapport du Comté de Hampshire, au sud de l'Angleterre (2008)**

Lorsque les autorités dentaires britanniques ont voulu fluorer l'eau potable, les conseillers ont mis sur pied un comité d'examen (le Panel sur la fluoration de l'eau). Nous présentons ici les conclusions et les recommandations du comité chargé de réviser la littérature scientifique. En novembre 2008, suite à cet exercice les conseillers du comté de Hampshire ont quasi unanimement voté contre la fluoration. Ils ont approuvé ces recommandations, tout en soulignant les points suivants: 1. Il y a peu de preuves que la fluoration réduit les inégalités sociales. 2. La fluoration est une mesure coercitive, difficilement conciliable avec l'éthique puisqu'elle s'apparente fortement à une médication de masse 3. À cause du manque de données probantes sur la sûreté de la fluoration, le principe de précaution doit être appliqué. 4. Pour aider les enfants affectés par la carie, d'autres méthodes plus ciblées devraient être considérées, au lieu de fluorer l'eau de toute la population. Voir: <http://www.fluoraction.com/Articles/hampshire-report.htm>:

- **Résumé des conclusions du rapport de Hampshire:**

« Le point important est que le Comité de révision en est venu à ne pas appuyer le projet [de fluoration] en raison du manque de preuves scientifiques probantes et fiables présentées pour appuyer ce projet. Il est clair que les scientifiques et les professionnels de la santé reconnaissent qu'il subsiste « des inconnus » à éclaircir relativement aux effets du fluorure sur le corps humain (pas seulement sur les dents). Ces recherches n'ont tout simplement pas été effectuées. En absence de preuves de qualité suffisante, le Comité de révision, déjà influencé par les travaux du Comité Nuffield sur la bioéthique, s'en remet aux conclusions de l'étude de l'Université de York. » Voir: <http://www.fluoraction.com/Articles/etude-york.htm>

- **Santé dentaire:** Il y a peu de preuves de qualité satisfaisante venant appuyer l'idée que la fluoration va réduire les inégalités en matière de santé. Il existe des alternatives qui sont moins intrusives et moins coercitives. L'exposition totale au fluorure dans la population n'a pas été évaluée et prise en considération. Si l'eau est fluorée, certains enfants seront affectés par la fluorose.

- **Éthique:** Les avantages et les risques ne sont pas présentés de manière conforme avec les résultats des rapports qui font autorité, tels que la révision de l'Université de York (voir le lien ci-dessus) et celui du Medical Research Council. De plus, cela n'a pas été adéquatement expliqué à la population locale. D'autres interventions moins coercitives existent pour atteindre les mêmes objectifs. En raison des principes conflictuels impliqués, le Comité de révision a été incapable d'arriver à un consensus relativement à la nécessité d'obtenir le consentement. L'existence d'interventions alternatives et les preuves non concluantes relatives à l'impact de la fluoration sur la santé individuelle exigent l'adoption du principe de précaution.

- **Effets sur la santé:** L'ajout de fluorure à l'eau de consommation peut entraîner une augmentation de la

fluorose (modérée à sévère) dans la communauté traitée. Outre la fluorose, d'autres effets néfastes pour la santé peuvent survenir. La plausibilité des effets néfastes graves pour la santé liés à la fluoration renforce le point de vue du Comité sur la nécessité d'adopter une démarche de précaution, jusqu'à ce que des recherches additionnelles aient été réalisées. Bien que ce point ait été soulevé de nombreuses fois dans la documentation scientifique, il est très inquiétant de constater que la recherche crédible manque toujours.

- **Alternatives à l'ajout du fluorure à l'eau:** Des alternatives efficaces à l'ajout de fluorure à l'eau potable existent. Ces alternatives peuvent cibler ceux qui en ont besoin, plutôt que la population toute entière.

- **L'exposition au fluorure:** La preuve n'a pas été faite que l'ajout de 1 ppm du fluorure à l'eau est ce qui permet aux individus de recevoir la dose thérapeutique optimale. L'apport quotidien actuel en fluorure, issu d'autres sources, pourrait déjà excéder l'équivalent de 1 ppm dans l'eau. L'exposition individuelle sera affectée par l'ajout de 1ppm de fluorure à l'eau, tout autant que par les autres sources de fluorure. Les informations contradictoires sur l'eau fluorée destinée à reconstituer le lait maternisé renforcent les conclusions précédentes sur la nécessité d'adopter le principe de précaution

- **Nature du fluorure:** Les connaissances scientifiques sont insuffisantes pour : 1) expliquer les variations individuelles de rétention ou d'excrétion de fluorure, ainsi que les effets de l'eau douce ou de l'eau dure; 2) démontrer que le fluorure artificiel agit de la même façon que le fluorure naturel.

- **Questions légales et techniques :** Les évaluations techniques montrent que l'ajout du fluorure à l'approvisionnement en eau de toute la population, n'est ni viable ni efficace. Les coûts projetés n'ont pas été évalués avec rigueur. Les informations conflictuelles que nous avons reçu rendent difficile de déterminer si d'autres enjeux légaux doivent être pris en compte.

- **Recommandation:** « (...) Jusqu'à ce que le travail mentionné ci-haut soit complété, le Conseil de comté n'appuie d'aucune manière la proposition d'ajout de fluorure à l'eau potable des habitants et des travailleurs de la région du Hampshire. »

- **Nouveaux efforts déployés pour fluorer toute l'Europe: Appel urgent lancé aux professionnels et scientifiques européens! Mars 2009** - La Commission européenne tient une consultation visant à recueillir des commentaires et des données scientifiques (datées d'après 2005) relatives aux risques et effets sur la santé des fluorures, qui dit-elle, l'aideront à définir sa politique globale sur la fluoration. Plus de détails: <http://www.fluoraction.com/Articles/fluorer-europe.htm>

- **Grand Lakes United adopte une résolution pour mettre fin aux rejets toxiques de fluorure dans les Grands lacs et le fleuve St-Laurent. Mai 2009** - En mai 2009, Grand Lakes United a adopté une résolution destinée à mettre fin à la fluoration de l'eau et au rejet des fluorures toxiques dans les Grands lacs et dans le fleuve St-Laurent. Great Lakes United est une coalition internationale qui regroupe des organisations environnementalistes, des agents de protection de la nature, des chasseurs et pêcheurs, des syndicats, des groupes communautaires et des citoyens des États-Unis, du Canada et des Premières nations dédiées à la conservation et à la restauration des écosystèmes des Grands lacs et du fleuve St-Laurent. Plus de détails: http://www.fluoraction.com/Articles/resolution_grand_lakes_united.htm

- **Un jugement de la Cour de justice des communautés européennes sonne la fin de la fluoration. 10 mai 2009** - L'eau fluorée doit être considérée comme un médicament et ne peut pas être utilisée pour la préparation des aliments. C'est là le jugement rendu par la Cour européenne de justice (CEJ) dans une cause phare relative à la classification et la réglementation des "aliments fonctionnels" (ou nutraceutiques) dans les états membres de la Communauté européenne. Bien que ce jugement ne mentionne pas spécifiquement l'eau fluorée, on y indique qu'il s'applique aux "boissons apparentées à l'eau, mais additionnées de minéraux". En effet, il s'agit exactement de l'une des prétentions amenées par les promoteurs de la fluoration, à savoir que l'eau fluorée serait soi-disant de l'eau additionnée de minéraux naturels de fluorure. Nous savons que c'est faux, car le fluorure artificiel ajouté à l'eau potable est un composé chimique hautement réactif qui diffère chimiquement du fluorure naturel, ce dernier étant surtout constitué de fluorure de calcium. Par conséquent, l'eau fluorée doit être classée comme un nutraceutique et tombe sous la compétence de la législation pertinente. Logiquement, l'application de cette décision de la Cour européenne

de justice ne peut que mener à la fin de la fluoration de l'eau en Europe.
Plus de détails: <http://www.fluoraction.com/Articles/jugement-CEJ.htm>

- **La fluoration augmente le taux de mortalité infantile. 17 nov. 2009** - Des chercheurs de l'Université d'État de New York ont découvert, à partir de données s'étalant de 1993 à 2002, que la fluoration de l'eau augmente le taux de naissances prématurées, l'une des principales causes de mortalité infantile aux États-Unis. <http://apha.confex.com/apha/137am/webprogram/Paper197468.html>

- **Réactions des municipalités du Québec aux pressions de la Direction de santé publique (DSP)**
Laval ne fluore plus depuis 2000, car cela endommage les installations pour l'assainissement des eaux.

Au début 2009, **Longueuil** a dit non à la fluoration en raison de l'absence de consensus sur cette pratique. La vice-présidente de la Commission de l'environnement et de l'aménagement de l'agglomération a rappelé que certaines municipalités qui fluaient l'eau ont choisi d'y mettre fin, la ville de Québec par exemple, indiquant qu'il vaut mieux « laisser à chacun le soin de voir à la fluoration des dents des enfants ».

À **Beaupré, Gatineau, Ste-Marie de Beauce, Trois-Rivières, Saguenay** et **Lévis**, des citoyens ont commencé à poser des questions lorsque leur municipalité a proposé la fluoration.

À **Ste-Marie**, les protestations populaires et les soirées d'information organisées par des citoyens avertis et le FCES, ont convaincu le Maire, le 14 septembre 2009, de rejeter cette pratique, jugée trop controversée.

À **Lévis**, la Mairesse a décidé que le quartier fluoré le restera et que les autres ne le seront pas. D'autres candidats se sont positionnés contre cette pratique.

En décembre 2009, **Beaupré** a pris une initiative exceptionnelle en décrétant un moratoire sur la fluoration.

À **Saguenay**, en janvier 2010, le Maire pro fluoration a rencontré une vive opposition de la part des citoyens. Les deux nouveaux groupes locaux qui ont vu le jour: *La Coalition sans fluor 02* ainsi que le *Mouvement pour le retour à la démocratie*, et ont été rejoints par les *AmiEs de la Terre de Québec* (via le FCES) et *Eau Secours!* ont publié des articles dans les journaux. Les opposants ont exigé que les deux côtés de la médaille soient présentés. Le Maire a finalement rangé son projet jusqu'aux élections de 2013.

À **Gatineau**, le débat a repris en février 2010 après que le conseiller Alain Riel ait soulevé des doutes sur les risques environnementaux. La présidente de *la commission Gatineau, ville en santé*, Denis Laferrière, s'est prononcée contre cette médication forcée. Les conseillers ont finalement rejeté la fluoration. Maxime Pedneaud-Jobin et Pierre Phillion, ex président de *Gatineau, ville en santé* étaient les deux seuls favorables.

À **Trois-Rivières**, en février 2012, la *Coalition de Trois-Rivières pour une eau TRès saine* (associée au FCES, aux *Amis de la Terre de Québec* et à *Eau Secours*) est née afin de contrer le retour de la fluoration après que celle-ci ait été suspendue indéfiniment en novembre 2008 en raison de la désuétude du système de fluoration. Le FCES avait fait paraître un article dans le journal de rue trifluvien *La Galère* et de nombreuses lettres ont été publiées dans les journaux par les membres de la *Coalition*. Mais la situation est grave: non seulement la direction de la santé publique garantit qu'elle assumera toute action en justice contre la Ville pour sa politique de fluoration, la ville sera pénalisée si elle cesse la fluoration!

À **Richmond**, à la fin 2009, la DSP avait tenté d'exercer des pressions sur la ville, mais en juillet 2012 le Maire a accepté que le nouveau *Regroupement de citoyens pour une eau saine à Richmond* (associée au FCES, aux *Amis de la Terre de Québec* et à *Eau Secours*) ait l'occasion de présenter l'envers de la médaille.

À **Mont-Joli**, en avril 2012, l'opposition citoyenne mobilisée par le groupe *Eau Courant* a réussi, non sans peine, à obtenir un moratoire jusqu'aux élections de 2013.

À **Bécancour**, alors que le maire défend la fluoration de sa ville, le *Comité de Citoyens Responsables de Bécancour* s'est constitué à l'hiver 2012 pour la faire cesser.

Les maires d'**Amos** et **Amqui** ont déclaré que la qualité inestimable de leur eau potable naturelle les ont résolus à la défendre, tout comme ils sont résolus à défendre la santé et le libre-choix de leur population.

Des pétitions circulent entre autre à **St-Romuald, Richmond, Mont-Joli, Saguenay** et **Trois-Rivières**.